**Descriptif des modalités de personnalisation d'accès à la formation**

Mon organisme de formation utilise des outils de positionnement afin de personnaliser et adapter le programme de formation au niveau des stagiaires.

Ci-dessous la liste des outils de positionnement utilisés :

* Entretien préalable avec les stagiaires
* Test de positionnement

Dans le cadre de la personnalisation de l'accès à la formation, le responsable formation de mon organisme, entre en relation avec les différents candidats afin de :

- Se présenter rapidement en mettant l’accent sur sa formation, son expertise et son expérience dans le champ de la formation professionnelle continue

- Présenter également son Organisme de Formation

- Décrire et détailler la formation

- Laisser le stagiaire se présenter également, en insistant sur son parcours et son projet professionnel en lien avec la formation

- Présenter les modalités de formation adaptées : *présentiel* afin de déterminer avec lui celle qui correspond le plus à ses besoins et contraintes.

- Répondre aux questions du stagiaire sur la formation, son déroulement et les modalités.

- Identifier ses attentes individuelles et vérifier l’adéquation de celles-ci au regard des objectifs de la formation.

- Inviter le stagiaire à remplir le test de positionnement qui accompagne le bulletin d’inscription

- L*e catalogue de formation* ainsi que le livret d’accueil lui sont adressés par mail à la fin de l’entretien.

**2)** Les stagiaires sont invités à choisir la formation qui leur convient dans le catalogue avec ou sans l’aide de l’organisme de formation.

Pour ce faire, ils ont à disposition les programmes ainsi que le règlement intérieur à disposition qui leur ont préalablement été adressés.

Dans tous les cas, les prérequis, le parcours ainsi que le projet professionnel du candidat sont évalués par un test de positionnement qui est adressé avec le bulletin d’inscription et qui est ensuite étudié par le responsable pédagogique de la formation concernée.

Les éventuels prérequis sont indiqués dans les programmes de formation et sont ainsi évalués avant l’inscription définitive du candidat au stage.

Mon organisme de formation est en capacité de proposer des parcours différenciés et des modes de formation adaptés aux besoins des stagiaires.